

## **CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN SERVICES ADAPTÉS**

**Date :** Le 09 janvier 2020  
**Classification :** Conseiller ou conseillère en services adaptés  
**Département :** Services aux étudiants, Centre AccessAbility  
**Superviseur :** Coordonnateur des services aux étudiants  
**Charge de travail :** Temps plein, 35 heures par semaine  
**Salaires :** 46 114 \$ à 82 585 \$ par année, conformément à la convention collective en vigueur

### **NATURE DU TRAVAIL**

Les emplois de conseillère ou de conseiller en services adaptés comportent des fonctions d'analyse, de soutien, d'animation et de conseil relatifs aux étudiantes et étudiants en situation de handicap. Elle ou il collabore à la planification, au développement, à l'implantation et à l'évaluation de l'organisation et de l'offre de services à ces étudiantes et étudiants, en plus d'assurer des fonctions d'accueil, de référence et de soutien aux apprentissages.

### **RESPONSABILITÉS**

- Réaliser les entrevues d'admission avec les nouveaux étudiants afin de prendre connaissance et d'évaluer l'ensemble des documents médicaux et/ou des rapports neuropsychologiques
- Rencontrer les étudiants pour déterminer les accommodements raisonnables nécessaires
- Établir des plans d'intervention individualisés, assurer leur mise en œuvre, faire les ajustements nécessaires et faire des recommandations ou proposer des accommodements
- Établir et mettre à jour les dossiers d'étudiants en situation de handicap
- Faire le suivi avec les étudiants de façon régulière entre autres pour évaluer leur performance aux examens de mi-session, leurs objectifs éducatifs, mettre à jour les demandes d'accommodement et offrir du soutien additionnel lorsque nécessaire
- Déterminer les accommodements raisonnables pour l'épreuve uniforme d'anglais
- Lorsque nécessaire, offrir le soutien aux étudiants lors du choix de cours, de la préinscription et de l'inscription en ligne aux examens
- Participer à des études de cas avec l'équipe d'AccessAbility
- Conseiller les enseignants en ce qui concerne les accommodements raisonnables et les besoins éducatifs des étudiants
- Diriger les étudiants vers des ressources internes et externes, telles que les services d'aide psychosociaux, l'aide financière, le Centre d'aide à l'apprentissage ou vers des ressources disponibles dans la communauté
- Consulter les professionnels d'autres services de soutien à l'interne comme à l'externe
- Prendre part à des rencontres d'équipes multidisciplinaires
- Planifier et organiser des activités de sensibilisation et d'information en lien avec les problématiques reliées aux étudiants en situation de handicap
- Partager son expertise avec les enseignants et le personnel de Dawson dont les intérêts de recherche sont axés sur les personnes en situation de handicap
- Participer aux activités du CRISPESH
- Effectuer toutes autres tâches connexes

### **QUALIFICATIONS**

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en enseignement en adaptation scolaire.

### **CONDITIONS**

- Expérience de travail pertinente auprès d'étudiants ayant des besoins particuliers ayant des diagnostics documentés
- Excellentes habiletés de communication en anglais et en français écrit et oral
- Connaissance de base de l'informatique et des logiciels
- Capacité à communiquer avec une population étudiante diversifiée
- Capacité à fonctionner au sein d'un environnement collaboratif

Nous prions tous les employés du collège Dawson de bien vouloir soumettre leur candidature en ligne via le portail Omnivox MyDawson.

**Veillez joindre une lettre de présentation à votre soumission de candidature.**

Prenez note que la priorité sera accordée aux candidatures provenant d'employés du Collège dans cette catégorie d'emploi. Nous remercions toutes les candidates et tous les candidats pour l'intérêt qu'ils portent au collège Dawson. Cependant, seuls les candidats retenus recevront une invitation à se présenter en entrevue. Le processus de sélection du collège Dawson respecte le principe d'égalité de traitement en matière d'accès à l'emploi et, par conséquent, encourage les femmes, les Autochtones, les personnes issues de minorités ethniques et visibles ainsi que les personnes en situation de handicap à soumettre leur candidature.